

TRANSFERTS ET DEPLACEMENTS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE DEPENDANCE

<p>◆ Public concerné, conditions d'admission, effectif :</p> <ul style="list-style-type: none">Public concerné :<ul style="list-style-type: none">- Assistant de vieConditions d'admission :<ul style="list-style-type: none">- Etre en activité (avoir au moins un employeur)- Obtenir l'accord d'un employeur de son choix pour pouvoir partir en formation.Groupe : 4 à 12 personnes
<p>◆ Pré-requis : Aucun</p>
<p>◆ Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">Mettre en œuvre les techniques d'aide à la mobilité et aux transferts en uVeiller au confort, au maintien du lien relationnel et de l'autonomie de la personne en situation de dépendance.
<p>◆ Contenus/savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none">Les risques de chutes au domicile et leurs conséquences.Les aides techniques.Les techniques de transfert.Les techniques d'aide aux déplacements.Les signes d'alerte liés aux déplacements et aux transferts.
<p>◆ Modalités pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none">Méthode activeMéthode magistraleMéthode démonstrativePartages d'expériences
<p>◆ Modalité d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">Mise en situation
<p>◆ Validation :</p> <ul style="list-style-type: none">Attestation de fin de formationPasseport de formation

◆ Durée : 21 heures (3 jours)
◆ Lieu et dates Chemillé <ul style="list-style-type: none">- Du 15/11/2022 au 29/11/2022
◆ Accessibilité handicap : Contactez Mme Saint-Lô pour évoquer d'éventuelles spécificités et un accompagnement personnalisé, si besoin.
◆ Satisfaction en 2020 : <ul style="list-style-type: none">- Satisfaction : 98 % ont été satisfaits ou très satisfaits de la formation
◆ Contacts : Hélène Saint-Lô (responsable formation continue) Ou Véronique Drouet (secrétaire) 02-41-30-61-80 chemille@cneap.fr

MAJ : le 15/06/2022